

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique JOHN DEERE	Type 9 8 5	Fiche d'homologation N° CH 5447 27
---	----------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur JOHN DEERE WERKE ZWEIBRUECKEN (D)  
 Identification "985" sur la plaquette du constructeur, -"Z" derrière le No du châssis  
"CH 5447 27" sur plaquette de l'importateur séparée  
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant, latéralement sur la plats-forme (plaquette de l'importateur au même endroit)  
 N° du châssis à droite, latéralement sur le longeron, derrière roue avant  
 Identification du moteur "6359 TZ 02" latéralement à l'avant, à droite, sur le bloc, plaquette rivée derrière la pompe d'alimentation  
 Importateur principal MATRA ZOLLIKOFEN, 3052 Zollikofen  
 Véhicule homologué 018 385 Z

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique; s. roues AR  
 Transmission mécanique, non synchronisée avec variateur \*\*)  
 Nombre de vitesses 4 Entraînement sur roues avant  
 Frein de service hydraulique, à disques, sur les arbres de transmission resp. sur les roues avant  
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur l'arbre de la boîte c.v.  
resp. sur les roues avant  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur  
 Ralentisseur ---  
 Contrôle 2 circuits ---

**Moteur**  
 Marque JOHN DEERE Type (Turbo) 6359 TZ 02  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position au centre  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6  
 Alésage 106,5 Course 110  
 Cylindrée 5876 CV-impôt 29,92  
 Puissance en kW 110 & t/min 2500  
 DIN CV 150  
 Bruit à proximité 90 dB(A) & t/min 2550 x)  
 Silencieux 1= 660x300x180 ou 60x280x190 mm  
 Mesure des gaz Bacharach 5  
BOSCH noirçissement 3,9 à 70 %

**Carrosserie** moissonneuse-batteuse (sans table de coupe)  
 Nombre de portes --- Indic. vitesse [sur demande av. cabine  
 Ceintures sécurité --- Rétroviseurs gauche / droite  
 Cale 1/400x300x230mm Attelage AR broche  
 Antivol ---  
 Nombre de places 1 av. --- centre --- ar. ---  
 Dimensions intérieur extérieur  
 Longueur --- 7100 Empattements --- 3730 / ---  
 Largeur --- 3300 Essieu double av. --- ar. ---  
 Hauteur --- 4000 Voie av. --- ar. 2754 ar. 2515  
 Porte à faux lat. --- Voies av. --- ar. ---  
 av. --- 1570 ar. ---  
 ar. --- 1800 Braquage ø g 13800 d 13200  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 1100

**Poids** avant arrière total  
 Poids à vide 4850 2550 7400  
 Charge utile ---  
 Poids total --- 7400  
 Garantie fabr. 6000 3200 8550  
 Dimens. pneus 23,1 - 26 12,5/80 - 18 (Variantes +)  
 Ply/bars 12 / 1,75 6 / 2,0 voir  
 Charge 8440 3580 remarques)  
 pour V max 30 30  
 Garantie poids remarquable avec frein ---  
 Garantie poids remarquable sans frein ---  
 Garantie poids de l'ensemble ---  
 Poids remarquable testé ---  
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h  
 Vitesse maximale testée 22 km/h  
 à 2550 t/min au moteur

Equipement	
Feux de route	HELLA K 21073 §
Feux de croisement	A §
Feux de position	WBC CH 1 0133 01
Feux rouges	WBC CH 1 0133 01
Feux stop	
Clignoteurs	av lat. = HS CH 1 0809 04 § ar voir feux rouges
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av
Feux complémentaires	feu orange BOSCH-EISEMANN CH 1 0880 01/02
Eclairage plaque	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA 002952 et 20011 ou d'autres modèles homologués

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spéc.)	
Marque et type	JOHN DEERE	985
Homologation N°	CH 5447 27	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7400	Carburant D
Charge utile	—	CV-impôt 29,92
Poids total		Cylindrée 5876

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés de la plaquette de l'importateur séparée.

- \*) Véhicule spécial : largeur = 3300 mm.
- \*\*\*) Transmission : en option embrayage alternatif (Revermatik) pour les vitesses 1 et 2.
- +\*) Variante de pneus : AV = 28.1 - 26 10 FR 6940 (1,25) V-max. 30 km/h.
- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 22 km/h, M4, IA 4,66 = 83 dB/A.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

**A noter dans le permis de circulation:**

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la tôle avant et sur les deux supports des feux arrière;
- 138 - protection : poutre de protection devant le canal transporteur;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
- 141 - doivent être assurés : l'échelle doit être relevée, le canal de vidange doit être rentré et assuré;
- le réservoir à grains doit être vidé.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 23.07.79.

Service fédéral d'homologation